

## COMMISSION DES COUPES

Tél 04 72 76 01 29  
coupe@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 5 juillet 2021

**Président :** Bernard COURRIER

**Membres CD :** Serge GOURDAIN, Lakhdar TOUATI, Roland BROUAT

**Membres :** Alain BARBIER – Gilbert BOUTEYRE – Maurice MOURROZ – Pascal PEYRAUD – Noé TEDIM DA SILVA RIOS – Xavier MARTI

**Contacts téléphoniques :** Bernard COURRIER : 06/78/73/69/47

### ➡ COUPES

Nous vous invitons à consulter sur le site du DLR le résultat du tirage de la suite des tours de coupe au-delà des 32èmes de finale et ceci jusqu'aux demi-finales.

Les matchs des quarts sont identifiés par le préfixe 'D' (de D1 à D4),

Les matchs des demi-finales sont identifiés par le préfixe 'E' (E1 et E2).

Par application des règlements (club de plus bas niveau recevant), une inversion de match pourra être imposée lors du positionnement des matchs.

### ➡ COUPE SENIORS / COUPE VIAL

**Demi-finales de la coupe Séniors :**

FC VENISSIEUX - FC LYON

FC GERLAND - FC ST-CYR MT D'OR.

Ces demi-finales auront lieu à la rentrée avant le début du championnat sur le terrain du premier nommé.

La finale de la coupe Séniors et la finale de la coupe Vial auront lieu à la rentrée sur le site de Chazay d'Azergues.

### ➡ COUPE VETERANS

**Demi-finales de la coupe Vétérans :**

UGA DECINES - FC MENIVAL

FEYZIN CBE - US MEYZIEU

Ces demi-finales auront lieu à la rentrée avant le début du championnat.

La finale de la coupe vétérans aura lieu à la rentrée sur le site de ES ST-PRIEST.

### ➡ REUNION DE PREPARATION

Les clubs suivants (un ou deux représentants par club) sont invités à une réunion au siège du District **Le lundi 12 juillet 2021 à 19h00** afin de faire le point sur l'organisation des rencontres de coupe 2020-2021 restant à disputer.

**Sont concernés les clubs suivants :** FC Vénissieux, FC Lyon, FC Gerland, FC ST-Cyr, ES Genas, Sud Lyonnais Foot, UGA Décines, FC Ménival, Feyzin CBE, US Meyzieu ainsi que FC Chazay et ES St-Priest.

### ➡ COUPES U15, U17 ET U20

Le président et les membres de la commission des coupes remercient les bénévoles du club de FC Vénissieux pour leur participation active au bon déroulement des finales de ces coupes jeunes.

En U15, victoire de AS ST-PRIEST 2 face à O LYONNAIS 2

En U17, victoire de FC VENISSIEUX 2 face à FC LYON 3

En U20, victoire de FC SUD OUEST face à SUD LYONNAIS FOOT

Lors des assemblées générales de groupement, des fanions et des dotations seront remises aux clubs ayant participé à ces finales.

## ➡ PLANNING DES TOURS DE COUPE

	1/2	Finale
<b>Séniors</b>	septembre	septembre
<b>Féminines</b>		Septembre
<b>Vétérans</b>	septembre	septembre

## ➡ MESSAGE DE LA LIGUE

Les inscriptions pour la Coupe de France Féminine, la Coupe Gambardella Crédit Agricole et la Coupe Nationale Futsal sont désormais ouvertes sur FOOTCLUBS pour la saison 2021/2022. Retrouvez ci-après toutes les modalités d'engagement.

**Dates limites d'engagement sur FOOT CLUBS :**

- § **GAMBARDELLA : 20 juillet 2021** => possibilité après cette date de s'engager jusqu'au **15/08/2021** par mail auprès du service Compétitions. Le droit d'engagement est fixé à **26 euros**.
- § **COUPE DE FRANCE FEMININE : 15 août 2021**. Le droit d'engagement est fixé à **26 euros**.
- § **COUPE NATIONALE FUTSAL : 15 septembre 2021**. Le droit d'engagement est fixé à **10 euros**.

Tous les clubs ayant participé à la COUPE DE FRANCE FEMININE / GAMBARDELLA / COUPE NATIONALE FUTSAL saison 2020/2021 sont pré engagés. Si ces clubs souhaitent participer pour la saison 2021/2022, il suffit de donner son accord. Pour ce faire, il suffit de se connecter à Footclubs :

1. choisir la saison 2021/2022
2. cliquer sur le menu « compétitions fédérales » puis sur la rubrique « engagements »
3. Sélectionner Accord dans « Avis club » puis VALIDER

Pour les clubs non engagés en 2020/2021 souhaitant participer à la COUPE DE FRANCE FEMININE / GAMBARDELLA / COUPE NATIONALE FUTSAL saison 2021/2022, il suffit de se connecter à Footclubs et de formuler une demande d'engagement.

1. choisir la saison 2021/2022
2. cliquer sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
3. cliquer sur le bouton en bas à droite «Engager une équipe »
4. choisir le Centre de gestion : FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL et puis se laisser guider par les instructions.

**ATTENTION : Une demande d'engagement sur Footclubs doit être considérée comme un « pré-engagement ». Ce dernier deviendra effectif qu'après avoir été validé par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football.**

**NB : Clubs en cours de fusion**

Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours ne doivent engager qu'une seule équipe en Coupe au nom d'un des clubs concernés par cette fusion.

Le Service des Compétitions procédera à la régularisation de cet engagement au nom du club issu de la fusion

**Pour toute demande de renseignements complémentaires Contacter le Service Compétitions de la ligue**  
e.mail : [competitions@laurafoot.fff.fr](mailto:competitions@laurafoot.fff.fr)